

***A destination des porteurs de  
projets « politique de la  
ville »***

Cluses, le 8 novembre 2021

Ref. :VC/CH/AD/2021\_347  
Affaire suivie par : V.BREGAND-CHABRIER  
☎ 04 57 54 22 00  
✉ [vchabrier@2ccam.fr](mailto:vchabrier@2ccam.fr)

***Objet : appel à projets 2022-Contrat de ville du bassin clusien***



Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous solliciter dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville du bassin clusien pour l'**année 2022**.

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, la 2CCAM a décidé de réorganiser le calendrier de mise en œuvre de l'appel à projets en ajustant le calendrier opérationnel (vous trouverez le détail à la fin du document « procédure appel à projets 2022 ») vous permettant ainsi de disposer d'une réponse plus rapide de la collectivité.

Vous êtes porteur de projets et mobilisé pour accompagner les habitants du **quartier prioritaire des Ewües à Cluses**. Vous pouvez répondre à l'appel à projets dédié **au titre de l'année 2022** afin de solliciter les partenaires financiers et de les sensibiliser au travail réalisé auprès du quartier et de ses habitants.

Dans une volonté de dynamiser la politique de la ville, en 2022, une attention particulière sera portée aux actions concourant à :

- ✓ ***Favoriser le développement économique et l'emploi***
- ✓ ***Proposer des actions innovantes et fédératrices***
- ✓ ***Améliorer la prévention de la délinquance et la sécurité du quartier***
- ✓ ***Travailler autour de la mémoire du quartier***

Pour candidater, il vous suffit de remplir la fiche de synthèse ci-jointe, en vous rappelant que les orientations stratégiques du contrat de ville concernent la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi ainsi que le cadre de vie et la rénovation urbaine.

Une fois le dossier déposé, vous serez ensuite appelé à présenter votre action en comité technique, qui se tiendra en décembre 2021, afin de convaincre les financeurs de l'intérêt de votre projet.

Vous trouverez l'ensemble des détails pratiques pour le dépôt de votre dossier sur le site [www.2ccam.fr](http://www.2ccam.fr). Votre demande est à retourner pour le **10 décembre 2021, délai de rigueur**, à la 2CCAM en format dématérialisé à l'adresse suivante : [vchabrier@2ccam.fr](mailto:vchabrier@2ccam.fr) ou en format papier à Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes, 3, rue du Pré Bénévix 74300 Cluses.

N'hésitez pas à prendre attache auprès de Mme Véronique Brégand-Chabrier au 04.57.54.22.00 pour toute demande de renseignement ou conseil concernant votre projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Philippe MAS

